



Régularisation par le travail

Par **Benni m**, le **20/12/2016** à **13:46**

Bonjours,j'ai déposé un dossier de régulation par le travail le 15/08/2015 a la porte une qui ma valut une attestation de dépôt.

J'ai envoyé un mail pour m'informer sur l'état d'avancement du dossier le 13/10/2016,je reçois un mail après 5 jours me disant que ma carte et prête une convocation vous sera envoyé pas SMS pour venir la récupérer

Depuis rien ! j'ai était à la préfecture plusieurs fois il me dise que mon dossier est en attente de décision .

J'ai vue pas mal de monde à la porte une dans mon ça qui leur dossier a été perdu est attend depuis pas mal de temps.

Cordialement